



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

MAIRIE de GIGNAC LOT
14 rue de la Pierre des 3 Evêques
46600 GIGNAC
Tél. / Fax : 05 65 37 70 53
mairie.gignac46@wanadoo.fr

RECRUTEMENT D'UN CCD DE 3 MOIS

**POUR LE REMPLACEMENT D'UN FONCTIONNAIRE
MOMENTANÉMENT INDISPONIBLE**

POUR LA PÉRIODE DU 04 JUILLET 2018 AU 03 OCTOBRE 2018

FICHE DE POSTE JOINTE

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature en Mairie

avant le samedi 09 juin 2018

ou par mail : mairie.gignac46@wanadoo.fr.

FICHE DE POSTE

DESCRIPTIF DU POSTE

Définition et mission du poste

Exécuter divers travaux d'entretien de voirie, d'espaces verts et des bâtiment communaux et sur divers lieux dit de la commune (utilisation du véhicule)

Activité du poste

Entretien des chaussées : balayer, souffler, débroussailler, tondre, élaguer, appliquer des produits chimiques (désherbant), collecter les petites poubelles et les encombrants. Assurer les petits travaux de maçonnerie, peinture... conduite de véhicules (camion, tracteur)

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Lieu d'activité

Espaces verts et voies publiques. Bâtiments communaux

Moyens mis à disposition

Camion, tracteur, tondeuse, débrouailleuse, boîte à outils sur roulette et divers outils

Produits utilisés

Produits phytosanitaires : désherbant, détartrant, peinture, ciment.

Environnement social

Travail isolé. Ponctuellement en petite équipe. Sous la direction directe du Maire ou du 1er Adjoint.

EXIGENCES DE TRAVAIL LIEES AU POSTE

Obligation du poste de travail

Avoir la capacité physique d'exécuter les tâches demandées (hauteur, port de charges) connaître et respecter les consignes de sécurité et les risques chimiques. Pouvoir travailler en équipe.

Consigne de sécurité liées au poste

Port des EPI. Entretien de matériel, signaler tous mauvais fonctionnement de celui-ci

Interdiction au poste de travail

Consommation d'alcool ou/et de produits stupéfiants

Diplôme

Espace vert, expérience professionnelle non demandé

Connaissance théorique et savoir faire

Utiliser les machines et outils dans les règles de sécurité. Connaître les risques chimiques et les dosages, savoir se protéger. Connaître les conditions de stockage des produits, savoir détecter les dysfonctionnements. Être organisé et méthodique dans son travail afin de limiter les déplacements.

Savoir être

Disponible, organisé, autonome, polyvalent.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires

*8h-12h/13h30-17h30 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis
13h30/16h30 les lundis*

35h

hebdomadaires